



## Tournoi NATIONAL B de Joué-Lès-Tours

Le club du Tennis de Table de Joué-lès-Tours organise les Samedi 25 et Dimanche 26 Mai 2019, un Tournoi National B à :

Joué-Lès-Tours, Salle Jean BIGOT et Gymnase Jean Pierre MATARAZZO

Rue Jean MONNET – BP 237

37302 JOUÉ LES TOURS CEDEX

Ce tournoi National B est ouvert aux licencié(e)s munis de la licence traditionnelle validée de la FFTT. Le tournoi est homologué, (N° /2019-B). Les résultats seront comptabilisés de la 2<sup>ème</sup> phase de la saison 2018 / 2019.

Article 1 : Tableaux, horaires, droits d'engagement, récompenses.

**Clôture du pointage 30 minutes avant le début de chaque tableau. Aucun retard ne sera toléré.**

	Fin pointage	Début tableau	Tableaux	Total Dotation	Dotation				Nombre de places
					1er	2ème	1/2 finaliste	1/4 finaliste	
<b>SAMEDI 25 MAI 2019</b>									
1	9h00	9h30	500 - 999 pts	185,00 €	70,00 €	35,00 €	20,00 €	10,00 €	48
2			1000 - 1999 pts	290,00 €	110,00 €	60,00 €	30,00 €	15,00 €	60
3	10h30	11h00	500 - 1399 pts	205,00 €	80,00 €	45,00 €	20,00 €	10,00 €	48
4	12h00	12h30	Toutes séries	730,00 €	300,00 €	150,00 €	70,00 €	35,00 €	60
5			Jeunes 899 pts	Lots				24	
6	13h30	14h00	500 - 1699 pts	225,00 €	90,00 €	45,00 €	25,00 €	10,00 €	60
7	14h30	15h00	500 - 1199 pts	195,00 €	75,00 €	40,00 €	20,00 €	10,00 €	48
8			1200 - 2299 pts	360,00 €	140,00 €	70,00 €	35,00 €	20,00 €	60
<b>DIMANCHE 26 MAI 2019</b>									
9	9h00	9h30	500 - 1599 pts	225,00 €	90,00 €	45,00 €	25,00 €	10,00 €	60
10	10h30	11h00	500 - 899 pts	185,00 €	70,00 €	35,00 €	20,00 €	10,00 €	48
11			900 - 1899 pts	250,00 €	100,00 €	50,00 €	30,00 €	10,00 €	60
12	12h00	12h30	500 - 1299 pts	200,00 €	80,00 €	40,00 €	20,00 €	10,00 €	48
13	13h30	14h00	500 - 1099 pts	190,00 €	70,00 €	40,00 €	20,00 €	10,00 €	48
14			1100 - 2099 pts	320,00 €	120,00 €	60,00 €	30,00 €	20,00 €	60
15	14h30	15h00	Open filles	440,00 €	200,00 €	100,00 €	50,00 €	10,00 €	12

**Droits d'engagement au Tournoi par jour :**

1 tableau : 8€ - 2 tableaux : 15€ - 3 tableaux : 20€

Hors tableau Toutes Séries à 10€, et Tableau Jeunes à 6€



### **Dotations :**

La dotation globale du Tournoi s'élèvera à **4000€**.

*Si un tableau est rempli à moins de 70 %, les quatre premiers seront récompensés.*

*Si un tableau est rempli à moins de 40 %, les deux premiers seront récompensés.*

*Si un tableau est rempli à moins de 20%, le tableau peut être annulé par l'organisation et le JA.*

### **Article 2 :**

Les inscriptions devront parvenir avant le **Vendredi 24 Mai à 17h00 via le formulaire disponible sur le site internet – ttjoue-competitions.fr**

Pour tout problème lié aux inscriptions, vous pouvez nous écrire sur [tournoitjoue@gmail.com](mailto:tournoitjoue@gmail.com) ou nous contacter au 06 45 40 18 93.

### **Article 3 : Ouvertures de salle**

**Samedi, Dimanche : 7h30**

Au moment du pointage **présentation obligatoire de la licence 2018-2019 phase 2**, et paiement des tableaux (sauf si paiement anticipé par chèque).

Sur place, règlement des tableaux possible par : espèces, chèque et **carte bancaire**.

### **Article 4 :**

Tous les tableaux de simple se joueront par poule de 3 uniquement, 2 qualifiés par poule, puis tableau final à élimination directe.

Pour le tableau féminin, les 3 joueuses sortent de poule, puis élimination directe.

### **Article 5 :**

Les féminines sont autorisées à participer à tous les tableaux.

### **Article 6 :**

Chaque joueur pourra s'inscrire à 3 tableaux le Samedi et à 3 tableaux le Dimanche.

### **Article 7 :**

Une tenue de sport correcte sera exigée dans les aires de jeu (cf. Règlements FFTT). Les balles seront fournies par les organisateurs. Elles devront être restituées aux juges-arbitres de la compétition à chaque fin de partie, en même temps que les feuilles de partie et le crayon. 2 minutes d'adaptation avant chaque partie.

Il sera utilisé des balles blanches plastiques homologuées pendant toute la durée du tournoi.

Elles seront fournies par l'organisateur (attention pas de Short et maillot blancs). Elles devront être restituées aux JA

### **Article 8 :**

La clôture du **pointage se fera 30 minutes avant le début de chaque tableau**. Tout joueur non pointé à cette échéance sera déclaré forfait. Le tirage au sort du tableau sera effectué à l'issue du pointage.



Le règlement des tableaux devra être payé pour l'ensemble de la journée.  
Aucun remboursement ne sera effectué après le règlement.

Article 9 :

Seul le Juge-Arbitre du Tournoi, Monsieur Bernard THIBERT, Juge-Arbitre 3<sup>ème</sup> Degré, aura les pleins pouvoirs pour régler l'ensemble des litiges et prendre toutes les décisions s'imposant.

Article 10 :

Tout joueur ayant un comportement inadéquat perturbant le bon déroulement du Tournoi se verra exclu de celui-ci et envoyé devant la Commission de Discipline compétente. Il ne pourra toucher aucune dotation à laquelle il pourrait prétendre.

Article 11 :

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou autres incidents se déroulant durant le Tournoi.

Article 12 :

Des buvettes (intérieure et extérieure) seront à la disposition de tous les joueurs et visiteurs. De plus des aires de consommation seront mises en place. En conséquence il sera **strictement interdit de consommer et de manger dans les salles**, que ce soit dans les aires de jeu comme dans les tribunes. Seules les bouteilles d'eau seront tolérées aux abords des aires de jeu. Des régulateurs de salle veilleront à la bonne application de cet article.

Article 13 :

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

**Nous vous attendons avec plaisir à notre Tournoi de Joué-lès-Tours.**